

# Dossier 1 : La fable

Si le genre de la fable est généralement confondu avec l'exemple qu'en constitue le recueil de La Fontaine, il est toutefois nécessaire de replacer cette œuvre fondamentale dans un contexte plus large, celui de l'histoire d'une forme qui, du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. jusqu'à aujourd'hui, n'a cessé d'inspirer les écrivains.

## Histoire de la fable

La fable est un genre très ancien, à l'origine incertaine, mais bien antérieure aux premières fables écrites, puisque celles-ci résultèrent, le plus souvent, de la transcription écrite de vieilles traditions orales. Ésope lui-même, présenté comme l'inventeur du genre, au VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C., s'est largement inspiré de sources orientales : vivant en Asie Mineure, il était en contact avec une culture arabe particulièrement riche du point de vue des récits oraux. L'autre célèbre fabuliste de l'Antiquité, latine cette fois-ci, est Phèdre, esclave affranchi qui vécut au I<sup>er</sup> siècle après J.-C. Il est l'auteur d'un recueil d'apologues animaliers qui, comme celui d'Ésope, connut une importante postérité en servant de base à de multiples réécritures.

Tout au long du Moyen Âge, les fables de ces deux pères du genre sont en effet reprises, adaptées, recopiées : elles étaient même le support d'un exercice scolaire, qui avait pour but d'entraîner l'élève à la maîtrise de la prose latine. Néanmoins, la fable ne se limite pas au grec ou au latin : les premiers recueils en langue vulgaire apparaissent au XII<sup>e</sup> siècle : c'est par exemple Marie de France qui compose les premières *Fables* en ancien français. En revanche, le XVI<sup>e</sup> siècle se détourne quelque peu du genre, qui connaît certes un relatif succès éditorial (traductions, nouvelles éditions), mais dont les auteurs ne s'emparent pas pour écrire des fables originales.

La seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle marque au contraire l'apogée de la fable en langue française, véritablement incarnée par un seul auteur, La Fontaine. Ses recueils de *Fables*, publiés entre 1668 et 1693, connurent un tel succès que la fable inspira de très nombreux écrivains jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le genre se renouvela alors : la fable n'était plus seulement didactique et morale, elle devenait aussi politique, philosophique ou même galante. De tous ces fabulistes du siècle des Lumières, c'est certainement Florian qui est resté le plus célèbre, grâce à son recueil de *Fables* en vers.

## La fable

Aux <sup>xix</sup><sup>e</sup> et <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècles, la fable connaît un lent mais constant déclin, que quelques tentatives ne parviennent pas à endiguer : Corbière publie deux réécritures de « La Cigale et la Fourmi » en prologue et en épilogue de son recueil de poèmes intitulé *Les Amours jaunes* (1873), Anouilh propose en 1962 un recueil de *Fables*, Apollinaire, Queneau, Michaux ou Ponge écrivent à leur tour quelques fables isolées... Le genre de la fable reste néanmoins très présent aujourd'hui, à travers les nombreux lecteurs qu'a encore La Fontaine : la fable est désormais indissociable de l'apprentissage de la langue et de la littérature françaises, et tout le monde a des souvenirs, parfois lointains, de fables apprises par cœur à l'école primaire ou au collège. C'est ainsi qu'elles font toujours et encore partie du patrimoine culturel français.

### Caractéristiques génériques

Le mot fable vient du latin *fabula*, qui désignait d'abord un simple « récit », puis ensuite un « récit fictif », qu'il soit mythologique ou allégorique : il se confond alors avec le conte ou l'apologue. La Fontaine lui-même, pour parler de ses fables, emploie couramment le terme d'« apologue », dérivé d'*apologos* : ce mot, véritable synonyme grec du latin *fabula*, désigne un « récit détaillé », une « fable », et s'est ensuite spécialisé au sens de « récit à enseignement moral ».

Si l'étymologie est précieuse, c'est parce qu'elle livre, dans le cas de la fable ou de l'apologue, les caractéristiques majeures du genre : la fable est un récit bref, à dimension allégorique et à vocation morale. Le récit est effectivement court et rapide, il ne développe pas le portrait des personnages ou la description du décor, il se contente le plus souvent d'un schéma narratif minimal, dans lequel les péripéties sont peu nombreuses. À ce titre, la fable est un bon moyen, au collège, de faire l'apprentissage de la narration et des différentes étapes d'un récit. La dimension allégorique du genre apparaît principalement dans le choix des personnages : bien que ce ne soit pas toujours le cas, la très grande majorité des fables ont des animaux pour personnages. Cela n'a pas pour seul but de divertir les lecteurs : ces animaux, souvent personnifiés, permettent au fabuliste d'incarner une valeur morale ou une idée abstraite dans des personnages et des situations concrètes (sur le modèle de cette figure de style que l'on nomme l'allégorie). Ainsi, le renard incarne la ruse et la fourberie, le loup la force, voire la violence, et le lion, jouant souvent le rôle du roi, illustre parfaitement les ambivalences du pouvoir. Enfin, la fable a bien une dimension morale, puisqu'elle cherche à édifier ses lecteurs au moyen de ces personnages allégoriques ; de plus, la plupart des fables contiennent une morale explicite, qu'elle soit située au

début ou à la fin du poème : c'est là l'indice le plus évident de l'ambition didactique des fables.

Conformément aux préceptes littéraires du xvii<sup>e</sup> siècle, la fable a pour objectif d'instruire et de plaire (c'est le sens de la célèbre formule empruntée à la *Poétique* du Latin Horace, *docere et placere*). Il ne faut donc pas oublier que la dimension plaisante, parfois même amusante, du récit se double d'un registre didactique constamment présent. Cette double ambition de l'apologue est surtout illustrée par la particularité formelle de la fable : elle articule un récit à une morale, que cette dernière soit implicite ou explicite. Ce n'est pas, en effet, parce que la morale n'est pas clairement exprimée qu'il faut considérer qu'il n'y en a pas ; c'est alors au lecteur de la dégager du récit, de la formuler par lui-même. Par définition, la fable contient toujours une morale, qu'elle soit donnée par le fabuliste ou formulée par le lecteur ; il peut donc être intéressant de choisir une fable dont la morale n'est pas explicite et, après l'avoir expliquée à la classe, de demander aux élèves de définir par eux-mêmes la morale de l'histoire. On peut aussi distribuer une fable dont on aura préalablement coupé la morale : lorsque les élèves auront formulé eux-mêmes cette dernière, on leur demandera de la confronter avec celle que La Fontaine avait donnée.

En définitive, la fable apparaît donc comme un récit bref, le plus souvent versifié et accompagné d'une morale ; La Fontaine lui-même écrivait, dans la « Préface » de ses *Fables* (1668) : « L'apologue est composé de deux parties, dont on peut appeler l'une le corps, l'autre l'âme. Le corps est la fable ; l'âme, la moralité. Aristote n'admet dans la fable que les animaux ; il en exclut les hommes et les plantes. Cette règle est moins de nécessité que de bienséance, puisque ni Ésope, ni Phèdre, ni aucun des fabulistes ne l'a gardée, tout au contraire de la moralité, dont aucun ne se dispense. Que s'il m'est arrivé de le faire, ce n'est que dans les endroits où elle n'a pu entrer avec grâce, et où il est aisé au lecteur de la suppléer. »